Total 1	..... €
+ **Total 2**	..... €
= **Total à régler**	..... €

Mode de règlement :

☐ Chèque (ordre : AFVAC)

☐ Carte bancaire N° / / / /

Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de la carte) : Date d'expiration :

☐ Autre

REGLEMENT A RETOURNER AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION
A L'AFVAC 40 rue de Berri - 75008 PARIS

PYRENEVET
18 - 19 - 20 JANVIER 2019
Hôtel Mercure - SAINT-LARY

Bulletin d'Inscription à renvoyer à :

AFVAC - 40, rue de Berri - 75008 PARIS

Renseignements inscription :
Dr Monique TROTTIER - e-mail : trottiermo@orange.fr
✆ 01 53 83 91 05 - Fax 01 53 83 91 69 - jerome@afvac.com

Renseignements scientifiques :
Dr Thierry LOUGE - Tél. 05 62 34 33 22
e-mail : louge.th@wanadoo.fr

Docteur (nom et prénom) : .....
(Pour les femmes mariées, préciser le nom de jeune fille et le nom marital)

Nom et Adresse de facturation : .....

.....

.....

.....

Adresse de courrier de réponse *(si différente)* : .....

.....

.....

Tél : .....

E-mail : .....

Numéro d'adhérent AFVAC : .....

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIF PL
Le numéro de l'AFVAC en tant qu'organisme formateur est le 11 75 17 063 75

RESERVATIONS DES CHAMBRES A EFFECTUER DIRECTEMENT AUPRES DES HOTELS

En raison d'un nombre de place limité à 100 congressistes, veuillez-vous assurer que votre inscription est validée auprès du siège de l'AFVAC avant de réserver votre hôtel.

HÉBERGEMENT

HÔTEL MERCURE **** *(lieu du congrès)*
Les nuitées ont été négociées auprès de l'hôtel où se déroule le congrès
Les tarifs sont de 140 € TTC par nuit pour une chambre individuelle avec petit-déjeuner et de 180 € TTC pour 2 personnes en chambre double avec petit-déjeuner.
Enfant de moins de 12 ans dans la chambre, gratuit (chambre et petit-déjeuner).
Enfant de plus de 12 ans dans la chambre, supplément petit-déjeuner seulement.

Jardin des thermes - 65170 Saint-Lary-Soulan
✆ 05 62 99 50 00 - Fax : 05 62 99 50 10
e-mail : h2904@accor.com - www.mercuresensoria.com

HÉBERGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

HÔTEL NESTE DE JADE *** *(à quelques minutes du lieu du congrès)*
Se présenter comme participant au congrès, les nuitées ont été négociées auprès de l'hôtel.

65170 Saint-Lary-Vignec
✆ 05 62 39 42 79 - Fax : 05 62 39 58 77 - www.hotel-delaneste.com/

HÔTEL LES ARCHES *** *(à quelques minutes du lieu du congrès)*
Se présenter comme participant au congrès, les nuitées ont été négociées auprès de l'hôtel.

15, avenue des Thermes - 65170 Saint-Lary-Soulan
✆ 05 62 49 10 10
contact@hotel-les-arches.com - www.hotel-les-arches.com

ACTIVITÉS

Les forfaits « ski » seront disponibles ***à l'accueil de l'hôtel Mercure, au prix « station ».***
Pour réserver votre matériel, ***prenez contact avec la boutique située en dessous de l'hôtel (Skiset : 05 62 98 48 52 - st-laryvillage.skiset@orange.fr).***
Tarifs dédiés aux participants Pyrenevet 2019.
Des activités ***sont envisagées sur place avec nos laboratoires sponsors.***

ADHÉRENT AFVAC		
avant 15 décembre	450 €	
après 15 décembre	515 €	
NON-ADHÉRENT AFVAC		
avant 15 décembre	590 €	
après 15 décembre	670 €	
TARIFS REDUITS		
Etudiant AFVAC junior	225 €	

Ces prix (TTC) ne comprennent pas l'hébergement.

Total 1 ..... €

RESTAURATION *

- ***CONGRESSISTE***

L'inscription comprend les pauses et les repas (panier repas du midi et repas du soir). Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de remplir le tableau ci-dessous pour confirmer votre présence aux différents repas.

	Vendredi	Samedi
Panier repas		
Soirée		

- ***ACCOMPAGNANTS***

Des forfaits accompagnant (adulte et enfant) permettront aux accompagnants (es) de bénéficier des mêmes prestations que le congressiste (pauses, panier repas, repas du soir).
Le prix du forfait accompagnant correspond au coût de la restauration par jour.

FORFAITS ACCOMPAGNANTS DU VENDREDI

Nombre d'adultes ..... **x 52 € =** _____
Nombre d'enfants moins de 12 ans ..... **x 26 € =** _____

FORFAITS ACCOMPAGNANTS DU SAMEDI

Nombre d'adultes ..... **x 52 € =** _____
Nombre d'enfants moins de 12 ans ..... **x 26 € =** _____

Total 2 ..... €

****Pour ceux (congressistes comme accompagnants) qui ne veulent pas de panier repas et préfèrent manger sur place le midi, un supplément sera à régler directement à l'hôtel Mercure. En avertir l'hôtel dès le début du congrès.***

MERCI DE VOUS REPORTER AU DOS POUR LE TOTAL A REGLER